

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 81 (1945)
Heft: 37

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud: *Son de cloche! Service de remplacement.* — *A propos du concert des petits chanteurs de la Côte.* — Genève: U. I. G. Messieurs: *Convocation.* — U. I. G. - Dames et Messieurs: *Appel.* — U. I. G. - Dames: *Convocation.* — Société T. M. et R. S.: *Travaux sur bois.* — Société antialcoolique: *Conférence.* — Neuchâtel: *Assemblée générale S. P. N.* — Société de T. M. et R. S.: *Assemblée générale.* — *Exposition scolaire permanente.* — Jura: *Examen radioscopique.* — *Séance du Comité central S. P. J.* — Informations: *Collecte de jouets.*

Partie pédagogique : A. Chevalley: *Les études gratuites.* — *A l'enseigne des centres d'intérêt: La Maison.* — M. G.: *Croquis de biologie M. Fischer.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

SON DE CLOCHE !

Parce que le *Bulletin* doit permettre aux collègues de dire leur opinion sur un point ou sur un autre, et parce que le bulletinier aime à rencontrer des gens qui pensent autrement que lui, je donne ici les idées du jeune collègue de Chêne-Pâquier sur le service de remplacement.

Je fais seulement remarquer à Jean Strehl qu'il a pensé, en répondant, au service militaire, à la justice sociale et aux instituteurs, tandis qu'en écrivant je n'ai voulu penser qu'à l'École et aux enfants.

M. B.

Réponse à M. B.

« SERVICE DE REMPLACEMENT »

Qu'il soit regrettable d'enlever certains instituteurs à leurs classes maintenant que la guerre est finie, d'accord ! J'envisage cependant aussi la question sous un angle que M. B. passe sous silence.

Les maîtres appelés à des services de remplacement sont ceux qui ont le moins manqué dans leurs classes, qui ont donc une situation privilégiée par rapport aux autres.

Là-dessus se greffe une question de justice sociale qui n'est pas à négliger. Je me souviens de l'effet moral produit sur la troupe et plus particulièrement dans nos postes frontières, quand l'instituteur, bénéficiant d'un appui officiel, venait annoncer, au début de l'hiver, avec un air rayonnant qu'il avait « sa dispense ». Les autres, ceux qui devaient rester, les petits commerçants qui sentaient approcher les fêtes, les petits patrons dont l'entreprise périclitait à cause de l'absence du chef, se demandaient avec raison la cause de cette faveur. La plupart ont compris les raisons avancées : si pour le paysan la moisson se fait au mois d'août, pour l'instituteur, elle se fait en hiver. Il y a une chose cependant que ces messieurs cités plus haut ne comprendraient pas, c'est que les privilégiés d'hier soient encore les privilégiés d'aujourd'hui ; et il n'est que juste que ces instituteurs qui partaient souriants quand les autres restaient, partent maintenant en sens inverse.

A la place de M. B., je n'oserais pas plaindre ces malheureux maîtres que l'on prive d'une partie de leurs vacances. Ce n'est pas un mois de vacances de moins qui portera préjudice à la santé de nos collègues (de nos jeunes collègues, faudrait-il préciser, *Réd.*), surtout pas avec le service actuel où l'on est en plein air, où l'on dort toute la nuit, déshabillé, et où l'on a congé dès le samedi quand ce n'est pas le vendredi soir.

Messieurs, ne jouons pas aux pauvres victimes. A trop se plaindre, on devient méprisable !

Jean Strehl.

A PROPOS DU CONCERT DES PETITS CHANTEURS DE LA CÔTE

Nous avons lu sinon avec plaisir, du moins avec intérêt l'article de M. René Rouilly paru dans l'*Educateur* du 6 octobre dernier. Nous ne pouvons souscrire à la plupart des idées que ce premier concert des Petits chanteurs de La Côte a suggérées à notre collègue, pourtant nous nous refusons à les réfuter, ne voulant pas assombrir par une fastidieuse polémique le lumineux souvenir que nous a laissé cette splendide manifestation. Nous nous bornerons simplement à donner ci-dessous quelques extraits d'articles parus dans la presse, afin que les lecteurs de notre journal puissent parfaire leur jugement sur notre initiative.

La Revue du 26. IX. 45 : *Les Petits chanteurs de La Côte auraient dû, si les événements l'avaient permis, se réunir l'automne dernier à Rolle. La malice des mobilisations en ayant décidé autrement, le projet fut renvoyé et Morges fut chargée de réaliser la première de ces « journées » que l'on veut espérer nombreuses. Car le succès de cette « Kraftprobe » fut incontestable.*

L'Ami de Morges du 29. IX. 45 : *Ce fut délicieux et l'on peut certainement qualifier d'inoubliable le spectacle de ces groupements se présentant dans un ordre parfait et à l'heure précise. Que de fraîcheur, de naturel, d'exquise candeur dans ces productions préparées avec un souci évident de bien faire...*

... M. Paul Perret, conseiller d'Etat, adressa à toute cette jeunesse de vives félicitations. « Je ne méconnais pas, dit-il, l'utilité des sports, mais je suis particulièrement heureux de féliciter les maîtres qui redonnent au chant la place qui lui revient si l'on veut sauvegarder les valeurs spirituelles du pays. »

M. Ed. H., *Gazette de Lausanne* du 26. IX. 45 : *Une idée heureuse, née au printemps de 1944 et que les circonstances permettent de réaliser aujourd'hui, avec un plein succès et de beaux espoirs d'avenir... Comme le dira si bien M. le conseiller d'Etat Perret en fin de concert à tous les enfants réunis : « Une journée inoubliable. » On devine ce qu'il y a à faire pour ne pas oublier l'inoubliable... Il ne s'agit pas d'un concours, il n'y a pas de palme à décerner, toute énumération serait fastidieuse. Bornons-nous à des considérations générales qui sans effort, aboutissent à la louange des chanteurs et de ceux qui les conduisent : qualité fréquente des voix, souci unanime de justesse et de diction, préparation minutieuse qui sait ne rien enlever à la spontanéité touchante des voix d'enfants.*

M. Henri Jd., *Feuille d'Avis de Lausanne* du 24. IX. 45 : *La « Journée des Petits chanteurs de La Côte » devait contribuer à développer le*

goût du chant chez les jeunes, et leur donner l'occasion de se rencontrer hors les seules manifestations sportives. C'était un apport original et qui sera sans doute fécond à la fameuse défense des valeurs spirituelles... Gageons que l'on ne s'en tiendra pas là. Cette date du 23 septembre 1945 marquera, nous en sommes persuadé, le début d'un nouvel élan dans la pratique du chant choral. A notre avis, c'était là en effet l'initiative la plus heureuse que l'on pouvait prendre dans ce domaine...

... Qu'ils vivent donc, ces Petits chanteurs, et leurs maîtres, et à la prochaine !

Et la conclusion de ce dernier article sera aussi la nôtre : « Qu'ils vivent donc, ces Petits chanteurs, et à la prochaine ! »

Comité des P. C. C.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

CONVOCAATION

Les membres de l'U. I. G. - Messieurs sont convoqués en

Assemblée générale

le jeudi 25 octobre 1945, à 10 heures précises, Brasserie de la Madeleine, 13, rue de la Madeleine.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
2. Communications du Comité.
3. Notes mensuelles de travail, notes annuelles, attribution des prix.
Discussion, nomination d'une commission.
4. Allocations.
5. Propositions individuelles :
Proposition Panosetti : perception des cotisations de l'assurance scolaire par chèques postaux ou par un percepteur communal.

U. I. G. - DAMES ET MESSIEURS

APPEL

M. Rodolphe Berner, professeur au Collège et au Technicum, membre honoraire de l'U. I. G. lance à tous ses collègues de l'enseignement primaire et secondaire un appel en faveur des enfants français des régions limitrophes de notre pays. Nous publions bien volontiers son appel en priant les membres de l'U. I. G. d'y donner suite dans la mesure de leurs possibilités.

Ed. G.

Chers collègues,

Nos voisins de France sont dans une situation difficile au point de vue vestimentaire. Ils n'ont pas été ravitaillés en chaussures et en vêtements depuis cinq ans. Pendant l'occupation allemande, ils ont subi le blocus économique le plus complet. C'est une population amie, qui en temps de paix, a rendu à notre pays les plus grands services. Qu'on

songe, par exemple, aux denrées de première nécessité que nous envoyaient le pays de Gex et la Savoie !

L'enfance est particulièrement touchée par le mauvais état des vêtements. Le pied de l'enfant a grandi et il n'a pas été possible de lui remplacer ses chaussures. On manque également de sous-vêtements... et l'hiver est bientôt là...

Puisque la carte de chaussures a été renouvelée récemment, il vous sera peut-être possible de faire don, en faveur de nos voisins, de vêtements ou de chaussures, en bon état, dont vous ne feriez plus usage.

Ces vêtements seraient remis au vestiaire organisé par le Bureau central de secours français, 36, rue de Carouge, 2e étage, qui les ferait ensuite parvenir par le Centre d'Annemasse, aux nécessiteux.

Si vous avisez M. R. Berner, 24, avenue Riant-Parc, Petit-Saconnex, par carte postale ou par téléphone, No 2 32 26, nous ferons prendre les paquets à votre domicile.

Nous aimons à croire que vous voudrez bien réserver un accueil favorable à notre demande, et vous présentons, chers collègues, nos remerciements anticipés et nos salutations très cordiales.

R. Berner.

U. I. G. - DAMES

CONVOCAATION

Vous êtes convoquées en assemblée générale le *jeudi 25 octobre* à 10 h., au Restaurant de l'Île.

Ordre du jour important.

Présence indispensable. La séance sera probablement terminée à 11 heures.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.

Travaux sur bois pour débutants

Par son caractère simplifié, ce cours fera intervenir un outillage restreint. C'est dire qu'il intéressera certainement nos *collègues de la campagne* désireux d'introduire le travail manuel dans leur classe, pendant les « séances de couture ».

On peut encore s'inscrire au début du cours, jeudi prochain 25 octobre, à 8 heures, Ecole du Grutli, salle 4.

Le comité.

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

Les membres de cette association sont invités à assister nombreux à la conférence que donnera M. Julien Nicod, inspecteur de la Régie fédérale des alcools, au 1er étage de la Salle centrale, le jeudi 25 octobre à 20 h. 30. Le sujet traité sera **le ravitaillement de Genève en fruits et légumes de 1939 à 1945** avec un film de la Régie fédérale des alcools : *un succès national.*

NEUCHÂTEL**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA S. P. N.**

Cette assemblée aura lieu le **samedi 27 octobre 1945**, à **14 h. 15**, à Neuchâtel, *Salle de la Paix* (Faubourg-de-la-Gare).

Ordre du jour :

1. Exposé de M. Claude Darbre, instituteur au Pâquier, sur le thème du prochain Congrès romand : *Droits et devoirs de la société envers l'enfant ; rôle de l'instituteur.*
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 octobre 1944.
3. Communications du Comité central :
 - a) rétribution des remplaçants ;
 - b) propositions de la Section de La Chaux-de-Fonds sur nos situations.
4. Divers.
5. Assemblée générale de la Société de Travail manuel et de réforme scolaire.

16 h. 30. Conférence de M. A. Jaquerod, professeur de physique à l'Université ; sujet : *La désintégration de la matière et les réactions nucléaires.*

Comité central.

SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE TRAVAIL MANUEL**ET DE RÉFORME SCOLAIRE****ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Cette assemblée aura lieu, comme l'année dernière, à l'issue de l'assemblée générale de la S. P. N., et **dans le même local** indiqué dans l'avis ci-dessus.

Tous les membres de la sous-section sont priés d'assister à cette courte séance dont voici **l'ordre du jour :**

1. Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 octobre 1944.
2. Rapports annuels du président, du caissier et des vérificateurs de comptes.
3. Nominations statutaires.
4. Programme d'activité 1945-1946.
5. Divers.

Le président, Paul Perrelet.

MISES AU CONCOURS

Boudry, poste d'*institutrice*. Entrée en fonctions : début janvier 1946.
Délai d'inscription : 25 octobre 1945.

Peseux, poste d'*institutrice*. Entrée en fonctions : 1er novembre 1945.
Délai d'inscription : 25 octobre 1945.

EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

Exposition de matériel intuitif. Malgré l'exigüité de ses locaux, notre Musée scolaire cantonal vient de mettre sur pied, au Collège des Parcs, une jolie exposition de matériel intuitif utilisé dans le degré inférieur de l'école (classes enfantines d'autrefois).

Les nouveautés du Papa Schubi, de Winterthour, voisinent avec les collections de l'A. S. E. N. de Genève, les jeux Decroly, Baudat, etc.

Les départements de l'Instruction publique des cantons romands ont bien voulu mettre gracieusement à notre disposition les premiers livres de lecture utilisés dans leurs écoles. La maison Payot nous a expédié également ses éditions spéciales.

Des collègues dévouées ont uni leurs efforts pour présenter une série de travaux ayant comme centre l'intérêt : Noël.

Tant d'efforts doivent avoir leur récompense. Celles et ceux — et ils sont légion — qui cherchent à se renouveler dans leur enseignement ne manqueront pas de visiter cette exposition spéciale. Ouverture habituelle, le samedi, de 14 à 16 h., mais possibilité de visiter les autres jours après entente avec son conservateur, M. Paul Vaucher, Collège des Parcs.

M. M.

JURA

EXAMEN RADIOSCOPIQUE DES ENFANTS DU DISTRICT DE MOUTIER

Prévenir vaut mieux que guérir. Tant qu'il y aura des hommes sur la terre, cette constatation conservera toute sa valeur. Fort de cette remarque, le comité-directeur de l'hôpital de Moutier a fait subir en 1944, pour la première fois, un examen radioscopique à tous les élèves du district. Cet examen, mené par M. le Dr Hopf, de Berne, secondé dans sa tâche par MM. les Dr Jenzer, de Berne également, et Hagen, de Bienne, a donné les résultats qu'on trouvera dans le tableau récapitulatif ci-dessous. Dans son rapport final, M. le Dr Hopf signale que de pareilles radiosopies d'élèves sont extrêmement importantes et très précieuses. Il recommande, pour les années prochaines, que tous les enfants astreints à passer la visite médicale ordinaire, soit ceux des 1^{re}, 5^e et 9^e années, soient aussi radioscopés de même que ceux des années intermédiaires qui ont été reconnus comme cas pathologiques en 1944. En outre, le radiologue préconise d'introduire « l'examen de l'entourage de l'enfant malade » et, tous les 2 à 3 ans la visite régulière du personnel enseignant de même que celle des concierges et de leurs familles qui habitent la maison d'école. Cette mesure nous paraît être des plus logiques car les examens radioscopiques entrepris sur une si grande échelle n'auront de sens que s'ils réussissent à dépister tous les foyers d'infection et de contamination et non seulement leurs victimes.

Résultats de l'examen

I. Constatations pathologiques importantes.

1. Infiltrations, cavernes, opacités	25 cas = 7,2 pour mille
2. Altérations du hile	14 cas = 4 pour mille

II. Cas nécessitant un contrôle.

3. Poumons : foyers, stries, augmentations du dessin vasculo-bronchique	13 cas = 4 pour mille
4. Altérations du hile	77 cas = 22 pour mille
5. Cœur (1 cas de l'aorte)	14 cas = 4 pour mille
6. Médiastin	2 cas = 0,5 pour mille

III. Cas documentaires, sans importance pour le moment.

7. Calcifications du poumon ou du hile, foyers endurés	20 cas = 5,7 pour mille
8. Altérations du hile, dont 10 avec calcification du poumon	35 cas = 10 pour mille
9. Altérations de la plèvre : adhésions, synéchies	18 cas = 5,1 pour mille
10. Glandes du hile ou d'ailleurs, calcifiées ou non	5 cas = 1,5 pour mille
11. Goîtres	2 cas = 0,5 pour mille
12. Anomalies du squelette, 2 côtes cervicales, 1 scoliose, 1 synéchie osseuse	4 cas = 1,3 pour mille
13. Lobe azygos, lobe cardiaque	5 cas = 1,5 pour mille
Total :	234 cas = 67 pour mille (7 ‰)

Total des enfants examinés du 28 mars au 28 septembre 1944 : 3478.

SÉANCE DU COMITÉ GÉNÉRAL DE LA S. P. J.

Pour rappel. Samedi 20 octobre, 14 heures, Hôtel Terminus, Delémont.
Principaux tractanda :

2. Discussion et approbation du règlement C. G. S. P. J.
4. Congrès S. P. R., à Delémont. Rapporteurs jurassiens. M. Ziegenhagen.
5. Centenaire Ecole normale, Delémont.
6. Educateur. Généralités. Election des correspondants.
7. Création d'une section jurassienne de la Sté suisse des travaux manuels et réformes scolaires.
9. Congrès S. P. J. 1948.
10. 5e année aux écoles normales.
11. Revision du plan d'études des écoles primaires.

INFORMATIONS

LA COLLECTE DE JOUETS D'OCTOBRE 1944

La guerre sévissait alors en Europe. De France, de Belgique, de Hollande, de Pologne, de Norvège parvenaient des appels à l'aide. Des vivres, des fortifiants et des médicaments partaient de la *Commission mixte de secours de la Croix-Rouge internationale* pour être distribués à ceux qui en avaient le plus besoin : les malades, les vieillards, les femmes et les enfants.

Il y a des degrés dans la misère ; celle des enfants apparaît toujours la plus injuste et la plus criante. A l'âge des jeux et des rires, ceux-là ne connaissaient que privations, que détresse. Il leur fallait, pour les occuper et les distraire, un temps, de l'atmosphère où ils vivaient, autre chose encore que les indispensables envois de nourriture. C'est ainsi que naquit l'idée de réunir pour eux les jouets que leur offriraient leurs camarades plus heureux.

Le *Service Civil Féminin* voulut bien accorder son concours à la Commission mixte et se chargea d'organiser la collecte sur le territoire de la Confédération. Les organisations pédagogiques, les autorités scolaires, les membres du corps enseignant acceptèrent de collaborer à la réussite de l'entreprise. Les écoliers suisses répondirent généreusement à l'appel qui leur fut adressé.

Dès la mi-octobre, les envois venus de toutes parts commencèrent d'arriver au centre de réception à Genève. Personne n'avait eu une idée de ce que pouvait représenter un wagon de jouets ! Cartons et

caisses s'empilèrent dans les dépôts, en attendant que les envois laissent le répit nécessaire pour en inventorier le contenu. Quand le moment arriva, on se serait cru dans un paradis pour enfants. Des poupées, des animaux de bois et de peluche, des trains, des autos, des chars d'enfants, des hochets, des balles, des jeux de constructions, etc., débordaient des rayons, s'entassaient dans les coins tandis que les marteaux tapaient à coups redoublés pour fermer les caisses destinées à l'étranger. Il y eut très peu de jouets en mauvais état. Des maisons de commerce, les Ateliers de loisirs de Pro Juventute, le Schweizer Heimatwerk envoyèrent de beaux jouets tout neufs. A côté des dons individuels parvinrent également des dons collectifs : des classes de fillettes avaient, sous la direction de leurs maîtresses, confectionné de ravissantes poupées, garni des berceaux...

Les locaux prévus furent bientôt trop petits. Il fallut en trouver de nouveaux et hâter la réexpédition des envois. Tout d'abord, vers Noël, c'est dans les homes d'enfants réfugiés en Suisse que s'en allèrent les premières caisses. Puis, au gré de occasions — les jouets accompagnant toujours un envoi de vivres et de secours — d'autres partirent pour la France, la Norvège, la Pologne.

Sur environ trente mille kg. soit plus de 100 000 jouets reçus, les quatre cinquièmes ont été envoyés jusqu'ici à l'étranger. Les accusés de réception sont chaleureux. Parfois des lettres d'enfants y sont jointes où le nouveau propriétaire du train ou de l'ours en peluche dit sa joie. Des photographes montrent les distributions et l'on devine les cris et l'excitation. D'autres nous transmettent les sourires timides d'enfants malades qui viennent de déposer au creux des couvertures les cadeaux fraîchement arrivés.

Les expéditions continuent, apportant un peu de joie, faisant renaître la gaieté dans les milieux où elles parviennent. Nous sommes certains d'avoir atteint le but que nous nous étions proposé et nous voudrions faire partager la satisfaction que nous ressentons à tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont aidés.

Nous savons que sans l'appui du corps enseignant suisse, nous n'aurions pas atteint tant de petits donateurs qui surent s'imposer des sacrifices sensibles, avec une simplicité égalant leur générosité. *A tous, nous disons : Merci !*

Cependant notre stock de jouets s'épuise. Des demandes de jouets nous arrivent de toutes parts. Au seuil d'un hiver qui sera sévère pour des millions d'êtres, nous souhaitons pouvoir continuer nos envois.

C'est pourquoi nous avons l'intention de renouveler notre appel et de procéder encore, en octobre 1945, à une collecte de jouets et de livres d'enfants, ces derniers étant très demandés. Ne dites pas que vous êtes las de tant de sollicitations. La misère assiège nuit et jour d'innombrables mères et d'innombrables enfants. Pensez à leur joie et apportez-nous, comme l'an passé, votre concours désintéressé et efficace, en rappelant à vos élèves les endroits où ils pourront remettre leurs dons. Nous vous remercions à l'avance de l'appui que vous nous apporterez.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LES ÉTUDES GRATUITES ?

« La conviction profonde qu'il est à la fois possible et nécessaire de mettre la vraie science et la haute culture à la disposition de tous les hommes m'a depuis longtemps porté vers les difficiles problèmes de l'enseignement et m'a valu l'honneur de participer aujourd'hui, aussi activement que me le permet mon état de santé, à la grande tâche de fonder notre éducation nationale sur une base vraiment démocratique et humaine. La justice à l'école, condition nécessaire de la justice sociale, représente un des liens étroits qui doivent unir la justice et la science. »

Paul Langevin

« Socialisme », No 1, mai 1945.

La presse et la radio nous ont fait connaître, voilà quelques mois déjà, des extraits du discours plein de cœur que prononça, lors du *dies academicus* de l'Université de Lausanne, M. le professeur R. Secretan, prorecteur.

Il disait la pitié de nombreux étudiants dont la vie n'est pas facile « du fait des circonstances économiques » et qui, à côté de leurs études, sont obligés de gagner leur subsistance par « divers moyens autres que les classiques leçons données aux collégiens ». Et M. le recteur sortant de charge d'indiquer le cas de cet étudiant qui, pour subvenir à sa matérielle, avait dû s'astreindre à de durs travaux dans les mines de Belmont. L'on sait aussi que de jeunes universitaires s'engagent, non par plaisir mais par nécessité, dans des orchestres de jazz, veillant la moitié de la nuit afin de poursuivre — au prix de quelle usure nerveuse ? — de « chères » études !

L'on prétendra certainement que manger ainsi de la vache enragée a du bon, forme le caractère — ou prouve à tout le moins qu'on en a ! — ouvre le cœur à d'autres misères, le rend compréhensif à la peine des hommes... C'est vrai, mais c'est une pauvre excuse.

Il n'en reste pas moins que les études secondaires et supérieures (Gymnase et Université) demeurent interdites aux jeunes gens issus de familles pauvres. En effet, dans ces milieux-là, on a besoin du gain de l'enfant pour compléter celui du père. On n'y pousserait donc aux études que celui qui montrerait des dispositions tout à fait exceptionnelles — et cela répond par avance à l'argument selon lequel les professions libérales sont déjà maintenant encombrées, la pléthore ne venant pas d'où l'on voudrait nous faire croire. Car même au temps des études gratuites — et ce temps viendra — il resterait encore à se nourrir, à s'habiller, à se procurer les ouvrages indispensables, et cela grèverait suffisamment les petites bourses jusqu'au jour du couronnement lointain. Or, dans l'état présent des choses, pareil espoir est une absolue chimère puisque, à côté de l'entretien personnel, il faut encore payer immatriculation, laboratoire, etc., et subir un manque à gagner jusqu'à vingt-quatre ou vingt-huit ans selon les études entreprises. Et comment y songer lorsqu'il y a des frères, des sœurs ? ... Alors, on préfère renoncer tout de suite en mur-

murant la parole exacte, hélas ! et amère : « Il y a des carrières, des situations qui ne seront jamais pour nous ! » Et pourtant, à part le plaisir d'apprendre que savent éprouver ceux qui s'y livrent par goût, par vocation, de quel esprit nouveau seraient vivifiées nos déjà vieilles institutions !

On objectera sans doute qu'il existe des exemptions d'écolage, des bourses d'études... Mais souvent, ces allègements momentanés ne sont-ils pas d'un poids moral et financier tel qu'on aime mieux s'abstenir d'y avoir recours, d'autant plus qu'ils sont évoqués souvent à l'égal d'une charité humiliante ?

Tout le problème de la sélection — et celui des notes — est à reconsidérer du point de vue de la psychologie et de la simple justice ; d'autres que moi sont mieux à même d'en parler. Mais si l'on veut effacer cette « *impression d'inégalité* » et supprimer cette « *déperdition des forces pour le pays* » dont parlait *Paul Angoulvent* dans l'article des *Nouvelles Littéraires* cité par *l'Éducateur* du 13 septembre, instituons la gratuité des études, de toutes les études ; ouvrons nos Facultés à tous ceux qui le méritent, et alors, mais alors seulement, la constitution d'une élite de fait sera possible. Sans un tel geste, qui répondrait aux aspirations les meilleures et serait dans la ligne du renouveau actuel, notre démocratie ne sera ni véritable, ni complète. Nous n'avons guère, chez nous, d'universités ouvrières et populaires... C'est peut-être dommage, pour l'émulation ! Mais populaires, dans la franche acception du terme, il est temps que nos universités le redeviennent. La gratuité en serait le moyen.

Cela coûterait ?... On a trouvé de l'argent, beaucoup d'argent, pour des buts moins louables.

A. Chevalley.

A L'ENSEIGNE DES CENTRES D'INTÉRÊT

LA MAISON

III. Les maisons de la ville

Dans le cadre de « *La Maison* » (voir « *Éducateur* » No 27 du 7 juillet 1945), sous le titre « *Maisons de la ville* », nous avons groupé des textes qui pourraient être utiles aux maîtres des campagnes qui, souvent, doivent enseigner à des élèves de 4^e à 9^e années scolaires (10 à 16 ans). Nous avons choisi à dessein, à propos de chaque édifice étudié, trois textes de difficultés très inégales. Le maître pourra utiliser ceux qui correspondent le mieux au besoin et au développement de la classe.

1. L'hôpital

L'hôpital de Porrentruy. — Cette construction imposante a vraiment grand air. Sa façade, le perron et la grille d'entrée en font un des beaux monuments de l'ancienne ville épiscopale. Lorsqu'on a franchi la porte d'entrée, on se trouve dans un vestibule assez spacieux qui aboutit à un long corridor dans lequel s'ouvrent, d'un côté, la salle de l'administration et la cuisine, de l'autre, les appartements des religieuses et la pharmacie. De ce corridor, un escalier rehaussé d'une belle rampe en

fer forgé, monte doucement à l'étage supérieur, occupé entièrement par les salles des malades, les bains, le cabinet Röntgen et la salle d'opérations. Une morgue avec salle d'autopsie est installée à proximité.

Tiré de « Monuments historiques du J. B. »

On tirera de ce texte simple, pour les élèves les moins avancés :

1. Du **vocabulaire** : la façade, le perron, la grille, le vestibule, le corridor, la morgue.
2. Des ex. de **grammaire** : a) *Complément du nom* : l'hôpital de Porrentruy, la grille d'entrée, les monuments de la ville, etc. b) *Adjectifs* : une ville épiscopale, un vestibule spacieux, l'étage supérieur, etc. c) *Quelques règles d'accord du verbe* : le perron et la grille en font... (sujet : 2 noms sing.) ; un corridor dans lequel s'ouvrent la salle d'administration et la cuisine (inversion) ; etc.
3. *Des exercices d'élocution* : Pourquoi ce bâtiment est-il un des beaux monuments de la ville ? Où sont les salles des malades ? Pourquoi au premier étage ? etc.

A l'hôpital. — Roliez est beaucoup plus mal. Deux hémorragies. Il a fallu lui faire la résection des vaisseaux, une longue opération sanglante. On a appelé sa femme par dépêche. Ce matin, elle est arrivée. Elle est entrée, ayant au bras son enfant de cinq mois que Roliez ne connaissait pas. Elle s'est assise auprès du lit. Elle regarde en silence. Elle lui sourit. Elle lui présente l'enfant. Lorsque les docteurs sont venus pour la visite, vivement, elle s'est levée, elle s'est écartée. Mais comme elle les regarde de loin, penchés sur le lit, comme elle les supplie en silence ! Cette journée de dimanche coula silencieusement. Le soir, la femme embrassa son mari au front et s'en alla, emportant le petit qui s'était endormi. L'infirmière ayant pris la température de Roliez, effrayée, fit appeler l'interne. On emporta à la salle de pansement, l'homme, presque insensible, accablé par la fièvre. On défit les bandes. La plaie avait très mauvaise apparence. La peau de la cuisse commençait à crépiter sous les doigts. L'interne s'en alla téléphoner au chirurgien chef qui arriva tout de suite. Et ils firent l'amputation de la jambe.

Noëlle Roger, Cinquième carnet, p. 21-22.

On pourrait aussi tirer de ce texte des exemples de vocabulaire et de grammaire ; mais nous préférons l'étudier à un autre point de vue (avec des élèves de 6e ou de 7e année).

1. **Entretien** : Que se passe-t-il dans cette maison de la ville ? Une scène poignante. Pourquoi poignante ? Un homme très malade, une femme dans l'angoisse, un petit enfant que le père ne connaissait pas, des amis dévoués... etc.
2. **Style** : Comment l'auteur a-t-il réussi à communiquer au lecteur l'émotion des personnages, la douleur de la femme... ? Par des phrases toutes simples : un sujet, un verbe, un complément. Étudier ces phrases. Une phrase elliptique très suggestive : deux hémorragies.
3. Ce texte pourrait être utile à qui étudie le **complément direct**.

L'hôpital image de la charité.

Je suis, dit Dieu, Maître des Trois Vertus.
 La Foi est une épouse fidèle.
 La Charité est une mère ardente.
 Mais l'Espérance est une toute petite fille.
 Je suis, dit Dieu, le Seigneur des Vertus.
 La Foi est un soldat, c'est un capitaine qui défend une forteresse,
 Une ville du roi,
 Aux marches de Gascogne, aux marches de Lorraine.
 La Charité est un médecin, c'est une petite sœur des pauvres,
 Qui soigne les malades, qui soigne les blessés.
 Les pauvres du roi,
 Aux marches de Gascogne, aux marches de Lorraine.
 Mais ma petite Espérance est celle
 qui dit bonjour au pauvre et à l'orphelin.
 Je suis, dit Dieu, le Seigneur des Vertus.
 La Foi est une église, c'est une cathédrale enracinée au sol de France.
 La Charité est un hôpital, un hôtel-Dieu qui ramasse toutes les misères
 [du monde.
 Mais sans l'espérance, tout cela ne serait qu'un cimetière.

Charles Péguy

Le mystère des Saints innocents.

Ce morceau, destiné évidemment à des élèves sensibles aux beautés de la langue, pourrait servir de morceau de **lecture** et de **récitation**. Répétitions voulues ; rythme et musique de la phrase doivent être mis en valeur.

2. L'hôtel de ville

L'hôtel de ville de Delémont. — C'est un gracieux édifice de style renaissance, à l'architecture simple et solide, bâti de 1742 à 1745 d'après les plans et sous la direction de l'architecte italien Bagnato. Un double escalier extérieur, garni d'une belle balustrade en fer forgé, conduit dans un grand vestibule dont le plafond, supporté par des colonnes en pierre, est orné de riches moulures. Les services de la Municipalité et de la bourgeoisie sont installés dans ce bâtiment. Les archives de la ville sont soigneusement classées dans une des salles du rez-de-chaussée. C'est à l'étage supérieur que se tiennent les assises de l'arrondissement du Jura.

Vocabulaire : quelques mots à noter : *le style, la balustrade, les archives, les assises* (tribunal).

Grammaire : *étude du participe passé conjugué sans auxiliaire :* un édifice bâti... un double escalier garni... un plafond supporté...

et du participe conjugué avec l'auxiliaire être : est orné... sont installés... sont classées.

Rédaction. Analyser le texte au point de vue de la construction : 1. Description générale de l'édifice. 2. L'escalier. 3. Le vestibule. 4. Les salles : du rez-de-chaussée, des étages.

A l'hôtel de ville de Porrentruy : 1740.

Il fallait étouffer la révolte à jamais ! L'endroit exceptionnellement choisi fut la place de l'hôtel de ville et l'exécution eut lieu le 31 octobre. L'échafaud fut donc dressé à l'endroit le plus facilement accessible au public ajoulot. C'était la veille de la Toussaint. Le temps brumeux et les tristes événements qui trouvaient leur épilogue en cette circonstance rendaient la cérémonie plus lugubre encore.

Bientôt, une cloche se met à tinter. Dans le bas de la rue, un cortège qui, de loin, ressemble à un convoi funèbre. Pierre Pequignat, un noble vieillard, est en tête, accompagné d'un Père Jésuite qui lui apporte les dernières consolations de la religion.

Le cortège arrive devant l'hôtel de ville. Le greffier lit à haute voix la sentence : « Condamné, vous allez mourir ». Pequignat gravit les gradins et le bourreau accomplit sa tâche.

(D'après G. Amweg. Les troubles de 1730 à 1740 dans l'Evêché de Bâle.)

Ce texte pourrait donner lieu à des exercices de rédaction fort intéressants (voir L. Porinot : « Etudes fouillées de phrases, de paragraphes, de morceaux littéraires », dans « La composition française à l'école active », p. 197 et suivantes).

1. **Introduire** cette étude par un entretien : Vois-tu bien cet édifice ?... Où est-il situé ?... Il est connu de tous les habitants de la ville, pourquoi ?... Pourquoi le prince-évêque a-t-il choisi cet endroit pour y dresser l'échafaud ?... etc.
2. **Dénicher les idées** : Il fallait étouffer la révolte... faire impression sur le public... détruire à tout jamais les germes de révolte...
3. **Apprendre à peindre** : C'est un tableau sombre. Comment l'écrivain s'y est-il pris pour faire passer en nous les sentiments de révolte et de profonde tristesse qui emplissait le cœur des Ajoulots ? (La Toussaint, le temps brumeux, le glas, etc.)

A l'hôtel de ville de Porrentruy : 1792.

Le lundi suivant, qui était jour de foire, il y eut, à Porrentruy, la louée des domestiques. C'étaient de robustes lurons et luronnes qui venaient de la Bourgogne, de l'Alsace et de la Franche-Comté, où la rentrée des blés avait lieu plus tôt que dans les vallées jurassiennes. Ils étaient alignés devant l'hôtel de ville, tenant d'une main leur faucille et, de l'autre, un mouchoir rouge, noué aux quatre coins et contenant tout ce qu'ils possédaient.

Quelques-uns avaient emporté leur musette, leur chalumeau ou leur cornemuse, dont ils tiraient des mélodies simples, mais entraînantes. Le Conseil les autorisait à danser dans le vestibule de la « maison de céans » ou l'hôtel de ville. Ils y dansèrent la bourrée et la farandole ; leurs sabots frappaient en cadence les dalles de pierre. Les bourgeois leur offraient à boire ; le concierge de l'hôtel de ville qui faisait office de cabaretier, remplissait le pot de grès à la panse rebondie qui circulait à la ronde.

P. Bessire. Le cerisier en fleurs.

Le texte précédent dépeint une scène douloureuse. Ici, tout est lumière et tout est joie. Traiter cette page comme celle qui précède.

3. Les musées

Le musée d'art et d'histoire de Genève.

Cet édifice est affecté aux belles collections artistiques, archéologiques et historiques de la ville.

Rez-de-chaussée : Section des arts décoratifs : superbes collections de dentelles, de broderies et de tissus anciens, de montres et d'émaux genevois, de céramique. Relief de l'ancienne Genève ; vues de la ville et objets historiques genevois.

Rez-de-chaussée supérieur : Section archéologique et historique : importantes collections d'objets préhistoriques de l'âge de la pierre polie et de l'âge du bronze, recueillis sur les rives des lacs suisses ; antiquités romaines et mérovingiennes trouvées à Genève et dans les environs. Vases et marbres anciens, intailles et camées ; meubles et objets du moyen âge et de la Renaissance. Reconstitution d'anciennes salles genevoises.

Entresol : Cabinet de numismatique : collection unique de monnaies et médailles genevoises.

Premier étage : Ecole suisse moderne, écoles flamande, hollandaise, italienne et française. Marbres antiques. Sculptures et maquettes.

Texte sans prétentions littéraires. Le vocabulaire fourmille de mots que les élèves d'une école primaire n'emploieront jamais. Le maître en tirera ce qu'il voudra. Mais tous nos élèves auront un jour entre les mains, un « guide ». Il n'est pas inutile d'habituer les élèves à se retrouver dans le dédale de ces pages, à tirer parti des indications qui lui sont données.

Le musée du Louvre

Le musée du Louvre est le plus varié et le plus riche qui soit au monde. Tous les arts, toutes les civilisations y sont représentés. On y accourt pour contempler les grands prix de beauté : La Joconde, la Vénus de Milo, la Victoire de Samothrace... Puis on s'éprend d'images plus modestes... Partout, il y a de quoi nourrir l'admiration et la rêverie.

Il est des amateurs qui n'aiment pas les musées ; les chefs-d'œuvre y somnolent, disent-ils, comme des prisonniers, ou tout au moins comme des invalides à l'hospice. Et quand cela serait ! Ne faut-il pas recueillir les plus précieux débris du passé ? Les musées sont les plus belles institutions du monde moderne. Il suffit d'un peu d'imagination pour revivre au Louvre des siècles d'histoire, car l'humanité est ici représentée par ce qu'elle a laissé de plus noble et de plus exquis. Un paysage tient dans une fleur ; un chef-d'œuvre résume une civilisation.

Louis Hourticq. Le musée du Louvre.

Vocabulaire : Noms masculins terminés par deux « e » : *Le musée*, *le scarabée*. On pourrait ajouter : *le coryphée* (chef), *le caducée*, (baguette de laurier ou d'olivier surmontée de deux ailes et entourée de deux serpents entrelacés ; attribut de Mercure). Mais ces deux derniers ne figurent certainement pas dans la liste des mots usuels de la langue française !

Les images : *des chefs-d'œuvre qui somnolent..., un paysage tient dans une fleur..., des œuvres d'art qui sont comme des prisonniers... Un chef-d'œuvre qui résume une civilisation.*

Construction de phrases : Les amateurs n'aiment pas les musées ; il est des amateurs qui n'aiment pas les musées ; il est, dans mon petit pays, des amateurs qui n'aiment pas les musées d'histoire ; il est, dans ma classe, des élèves qui n'aiment pas les musées parce que... etc.

Le temps des retours

Voici venu — enfin — le temps des retours : retour des prisonniers, retour des déportés... C'est donc le moment que revinssent ces autres exilés, les chefs-d'œuvre du Louvre, évacués en province depuis bientôt six ans. Le directeur des Arts et des Lettres a décidé le retour et l'exposition d'une soixantaine de chefs-d'œuvre de toutes les écoles, de toutes les époques.

Symboliquement, une statue a précédé ces tableaux, la Victoire de Samothrace, première hirondelle de ce printemps d'art, dont les ailes se déploient à nouveau au cœur d'un Paris libéré. Elle attend maintenant au Louvre les trésors de la peinture.

Bernard Dorival, dans les Nouvelles littéraires.

Grammaire : *Subjonctif :* C'est donc le moment que revinssent ces autres exilées... On peut facilement, avec d'autres parties du texte, construire des phrases de ce genre : il était juste que la statue de Samothrace reprît la première la place qu'elle occupait... etc.

Rédaction : Analyser ce texte ; *les comparaisons :* le retour des premières hirondelles et celui des tableaux... Remarquer la joie qui sourd de ces simples mots : « Le temps des retours »... La Victoire qui revient, symbole de la grande Victoire...

Construire (voir L. Porinot déjà cité plus haut) : Le temps des retours... le temps du bonheur... — des cerises... — de bien faire... l'exposition des chefs-d'œuvre... la contemplation des chefs-d'œuvre... la conservation des — ... les — de l'école de broderie, etc.

Après avoir suggéré quelques idées, nous avons choisi plusieurs autres textes qui pourraient être étudiés de la même manière. Malheureusement, la place nous fait défaut ; c'est pourquoi nous donnons, ci-après, des fragments d'œuvres sans commentaire. P. Bernel.

A la gare

« Le train de Namur, une heure de retard », cria d'une voix forte le portier, en ouvrant bruyamment et claquant derrière lui la porte de la salle d'attente. Une rumeur s'élève parmi les voyageurs nombreux qui se pressent sur les longues banquettes et autour de deux énormes poêles de fonte.

Une heure est passée. Les voyageurs de plus en plus nombreux attendent patiemment. Bientôt la porte s'ouvre et le garde annonce l'arrivée du train. Des gens s'interpellent, d'autres se font leurs adieux, puis, encombrés de paquets, leur ticket à la main, défilent un à un, à pas pressés, et s'avancent sur le quai. On entend le train arriver et stopper.

L. Porinot. Scène vue (composition d'élève).

Un départ

Un train s'arrêta. Les employés couraient sur le quai en criant :

— Les voyageurs pour Paris, traversez !

Dans l'instant même, je vis Paris avec ses hautes maisons toutes semblables à des palais, et dont les toits étaient si hauts qu'ils se perdaient dans les nuages.

Un jeune employé me heurta ; il s'arrêta devant moi en disant :

— Est-ce que vous allez à Paris, mademoiselle ?

J'hésitai à peine pour répondre :

— Oui, mais je n'ai pas mon billet.

Il tendit la main.

— Donnez, me dit-il, je vais aller vous le chercher.

Je lui remis une de mes deux pièces, et il partit en courant. Je mis pêle-mêle dans ma poche le billet et les quelques sous de monnaie qu'il me rapportait, et, conduite par lui, je traversai la voie, montai vivement dans le train.

Le train siffla un premier coup, comme s'il me donnait un avertissement, et quand il m'emporta, son deuxième coup se prolongea comme un grand cri.

Marg. Audoux. Marie-Claire.

Une arrivée

Derrière les glaces embuées avait commencé à défiler une triste banlieue, en travers de laquelle la locomotive se jetait à toute vapeur, avec de hardis virages qui faisaient basculer le paysage à demi noyé dans le brouillard. La locomotive n'avait pas tardé à s'engager dans un système enchevêtré de rails dont on apercevait les écheveaux se nouer et se dénouer à perte de vue, de chaque côté de la ligne, et, dérivée d'un rail à l'autre, pendant qu'elle poussait un sifflement aigu, elle imprimait au wagon un soudain penchement, suivi d'un lent redressement, comme sur le pont d'un navire. Mais mes compagnons de voyage s'étaient mis debout tous ensemble ; et, un instant après, je m'étais trouvé sur le trottoir qui est devant la gare de Lyon, sous la grande horloge.

C.-F. Ramuz, Paris.

CROQUIS DE BIOLOGIE F. FISCHER

Après la série de 24 planches consacrées à l'étude du corps humain, les croquis de botanique viennent à leur tour de sortir de presse. Quelques jours encore et le cycle se complètera par la parution d'une série de zoologie. — Dessinés et commentés par des spécialistes hautement qualifiés, perfectionnés après expérience de plusieurs années en Suisse alémanique, excellemment traduits en français, croquis et textes explicatifs pourront être d'un grand secours aux maîtres soucieux de donner à leurs élèves un enseignement clair et vivant.

La possibilité d'effectuer un choix parmi les croquis, la modicité de leur prix en faciliteront grandement l'acquisition.

Pour renseignements, s'adresser à M. F. Fischer, professeur, Turnerstrasse 14, Zurich 6.

M. G.



L'IMPRIMERIE NOUVELLE

Ch. Corbax S.A.

MONTREUX

sait tirer le meilleur parti d'une idée et en assurer le succès. Elle conseille, crée, exécute tous travaux graphiques, courants et soignés



Devis sur demande



Place de la Paix

· Téléphone 62798

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



En vous inscrivant à la
Guilde du Livre

vous obtiendrez au prix de revient de bons livres
soignés, reliés, des meilleurs auteurs.

Renseignements: 1, Rue du Lion d'or, Lausanne. Téléphone 3.79.73

à **L'ENFANT
PRODIGUE**

*La au moins on trouve
de la **QUALITÉ***

fondée en 1891

213



*Les questions financières sont toujours plus ardues,
qu'il s'agisse de placer des fonds
ou d'en emprunter.*

*Nous sommes à votre disposition pour vous fournir tous les
renseignements que vous pourriez désirer dans ce domaine.*

N'hésitez pas à nous consulter !

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LAUSANNE NYON AIGLE MORGES

Capital-actions et réserve: Fr. 195 000 000

219

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux Il b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Instituteurs, Institutrices !

Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit du matériel pour :



FRANZ SCHUBIGER WINTERTHUR

Anciennement Schweizer & Schubiger

**le calcul
l'école active
le travail
manuel**

293

DEVRED

58

Vêtements

Grand-Pont Lausanne

Instituteurs !

Ayez recours à mon service de **location de clichés en couleurs naturelles** avec ou sans projecteur. Ils vous permettent d'illustrer votre enseignement.
Nombreuses références. J.-L. Felber, chemin du Levant 69, Lausanne.



Je m'habille à la

Guilde du vêtement

Faites comme moi !

Geser & Cie

Envois à choix

Bienne

Rue du Canal 28 Téléphone (032) 2.40.46

L'achat de vêtements
Trousseaux, Meubles

avec

L'abonnement ODAC

est plus avantageux

ODAC Fanti & Cie. Couvet / Ntl.

237

Costumes «TRAINING»
de Fr. 22.50 à 34. -
«AIRDRESS» Fr. 19.50

Golan
16 RUE PICHARD
SPORTS
LAUSANNE

Envois à choix